

Saint-Médard-en-l'Îlle < > Sens-de-Bretagne

16,0 km 4h00

Description :

0,00 — Quitter la place de l'Église de Saint-Médard en empruntant, après avoir longé un manoir à l'arrière du chœur de l'église, le chemin du Louvre. Après 150 m, serrer à droite pour s'engager dans un chemin qui longe un champ sur 300 m.

Continuer tout droit, après avoir traversé une route récente bitumée, pendant 550 m, sur un chemin agricole herbeux, il devient creux sur un peu moins de 150 m puis, de nouveau, agricole et bordé de beaux grands chênes.

A l'intersection (ferme Le Mortier) avec la D 91 (km 1,5), aller à droite puis monter, tout de suite à gauche, vers « Les Cours Roger ». A 450 m, contourner cette ancienne ferme, aménagée en résidence, par un chemin herbeux, à droite, afin de descendre dans un chemin creux étroit. 200 m plus loin, intersection avec un chemin près de la ferme "Le Mézeray".

Bifurquer à gauche puis tout de suite à droite après la première maison et continuer à descendre jusqu'à un ruisseau. La, comme le GR®, s'engager en face dans un chemin creux chaotique et en forte pente jusqu'au ...

0h40 2,7 - ... lieu-dit Le Haut Launay. Prendre à droite après une maison abandonnée, un large « chemin, allée de 300 m bordé de chênes et de châtaigniers. Continuer à gauche, comme le GR®, le long d'un champ par un étroit sentier. A 300 m, entrer à gauche en lisière d'un petit bois pour déboucher, après 150 m, sur un chemin agricole qui peut être boueux par temps de pluie. Avant la ferme de Marylande (km 3,9), bifurquer à gauche pour suivre un chemin le long d'un champ et aboutir à ...

1h00 4,1 - ... la D 221. Prendre ses précautions pour traverser cette départementale après l'avoir empruntée à droite pour s'engager tout de suite dans une route bitumée à gauche. Après 1,5 km, à l'intersection, prendre à gauche puis tout de suite à droite. Passer les lieux-dits La Haute Besnardière et La Besnardière avant de rencontrer la D 90 (croix en bois à droite) après 750 m. Bifurquer à gauche pour rentrer, à environ 700 m, dans ...

1h45 6,9 - ... Andouillé-Neuville. Laisser à droite la D 23 (Nouvel aménagement du bourg.) avant de passer devant la mairie, sur sa gauche. Serrer à droite vers Neuville (D 90) puis bifurquer à droite, après le cimetière, dans la rue du Moulin et, après 50 m, serrer à gauche pour passer près de la superbe église dont le clocher se reflète dans les eaux calmes.

Vous pouvez y faire une pause avant de continuer en suivant le bord de l'étang à longer. A 500 m, serrer à gauche pour continuer pendant un peu moins de 2 km sur la route bitumée le long du bois de la Fertais, sur la droite, et pour atteindre, après un Virage, un carrefour. Y bifurquer à droite et poursuivre pendant un peu moins de 600 m jusqu'au ...

2h30 10,1 - ...lieu-dit « Gilbert ». Y emprunter à droite une route qui s'incurve vers la gauche.

200 m après le virage prendre à droite un chemin carrossable de campagne, avec arbres, qui s'incurve à gauche à 600 m et qui continue sur un peu plus de 1 km jusqu'à une petite route bitumée. S'engager en face dans un chemin agricole (humide en hiver) qui borde un champ à 300 m, il débouche après encore 300 m sur une route bitumée.

L'emprunter à gauche puis, après 300 m et après avoir laissé à gauche une autre route, virer à droite vers le gros village de La Hurlais à 450 m (km 14,5). Y remarquer quelques belles maisons restaurées. Serrer à droite dans le village pour poursuivre jusque la D 92. Emprunter à gauche cette départementale pour entrer dans Sens-de-Bretagne par la rue Beaumanoir. A l'intersection avec l'avenue Philippe-de-Volvire, prendre à gauche pour trouver à 40 m...

4h00 16,00 -... la place de la Mairie de Sens-de-Bretagne.